

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la cinquante-septième session ordinaire

1. La cinquante-septième session ordinaire de la Conférence générale¹ s'ouvrira le **lundi 16 septembre 2013 à 10 heures**. Elle se tiendra dans les bâtiments M et C du Centre international de Vienne (CIV)².
2. Les séances plénières de la Conférence générale auront lieu dans le bâtiment M, celles de la Commission plénière dans la salle du Conseil C, dans le bâtiment C.
3. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, après la séance d'ouverture, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Les délégués sont priés d'être assis à ces heures-là, de façon que les séances puissent commencer ponctuellement. Si des séances de nuit s'avèrent nécessaires, leurs horaires seront annoncés pendant la session.

B. Consultations précédant la session

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la session de la Conférence générale (**les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013**), des installations pourront être mises à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est recommandé aux États Membres d'utiliser ces installations en vue de parvenir à un accord sur les questions d'organisation (concernant, par exemple, la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session, le **lundi 16 septembre 2013**. Ceci contribuera au bon déroulement des travaux de la Conférence générale. En conséquence, les États Membres devraient faire en sorte - le cas échéant - que leurs représentants arrivent à Vienne à temps

¹ L'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session ordinaire figure dans les documents GC(57)/1, GC(57)/1/Add.1 et GC(57)/1/Add.2.

² Voir les plans joints.

pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Il conviendra de réserver les salles de réunion avant le **mercredi 11 septembre 2013** au plus tard par l'intermédiaire de la Section des services de conférence du Secrétariat. Les demandes devront être soumises au point de contact spécial à l'adresse GC-Conference-Services.Contact-Point@iaea.org (téléphone : +43 (1) 2600, poste 21314).

C. Notification de la composition des délégations

5. Les États Membres sont priés de faire connaître au Secrétariat longtemps à l'avance la composition de leur délégation. **Ils doivent le faire en remplissant en ligne les pages d'inscription électronique à la Conférence générale de l'AIEA.** L'adresse d'accès direct au site est : <https://gc-registration.iaea.org>. On peut aussi y accéder par le site de l'Agence (<http://www.iaea.org>) en cliquant sur le lien IAEA General Conference. Les inscriptions sur internet sont possibles depuis le **mercredi 31 juillet 2013**. Les noms d'utilisateur et les mots de passe nécessaires pour accéder au site ont été communiqués aux ministres des affaires étrangères avec copie aux missions permanentes. En cas d'impossibilité d'accéder à internet et donc de remplir le formulaire en ligne, il conviendra de se mettre en rapport avec le Service du protocole de l'Agence (gcrs.contact-point@iaea.org), qui proposera des solutions de remplacement. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale³, chaque État Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même rang qu'il le juge nécessaire.

6. Une liste préliminaire (GC(57)/INF/9 Unofficial Edition) des membres des délégations sera publiée le **lundi 16 septembre 2013** ; ne pourront y figurer que les noms qui auront été communiqués au Secrétariat avant le **mercredi 11 septembre 2013**. La liste finale (GC(57)/INF/9) sera publiée le **vendredi 20 septembre 2013** ; elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat avant 17 heures le **mercredi 18 septembre 2013**. Les États Membres et les organisations en recevront un seul exemplaire sur papier ; la version électronique de la liste finale restera disponible sur le site web de la Conférence générale.

7. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégations sont priées d'en informer le Service du protocole dans la salle M0E75 (au rez-de-chaussée du bâtiment M) ou par écrit (gcrs.contact-point@iaea.org) afin que la liste des membres des délégations puisse être mise à jour.

D. Pouvoirs des délégués

8. Les délégués (mais non les autres membres des délégations) doivent être munis de pouvoirs établis expressément pour la session, même s'ils sont déjà accrédités auprès de l'Agence, par exemple en qualité de représentant permanent. Les pouvoirs doivent être présentés en temps voulu pour faciliter le bon déroulement des travaux de la Conférence, en particulier du Bureau. En vertu de l'article 27 du Règlement intérieur, ils devront parvenir au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire le **lundi 9 septembre 2013** au plus tard, et émaner soit du chef

³ GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné. Si les pouvoirs n'ont pas été communiqués avant le **vendredi 13 septembre 2013**, les délégations seront priées de bien vouloir les déposer, dans leur version originale, directement et exclusivement au Bureau des pouvoirs des délégués (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle MOE69), soit le **dimanche 15 septembre 2013** entre 14 h 30 et 18 h 30, soit le **lundi 16 septembre 2013** entre 10 et 13 heures. Il convient de noter que les pouvoirs ne pourront être présentés lors de l'inscription à la porte 1 du CIV.

E. Inscription pour la remise des cartes d'identification

9. Chaque participant à la Conférence générale aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir accéder au CIV. Il convient de noter qu'elle doit être portée en permanence dans les locaux du CIV.

10. Comme mentionné au paragraphe 5, tous les participants doivent s'enregistrer en ligne sur le site web de l'Agence. Les participants inscrits des délégations des États Membres qui auront envoyé leur photographie au moyen du lien en ligne requis pourront retirer leurs cartes d'identification pré-imprimées le **vendredi 13 septembre 2013**, de 9 heures à 17 h 30, et le **dimanche 15 septembre 2013**, de 10 à 19 heures, sur présentation d'une pièce d'identité valide avec photographie, au bureau d'inscription dans l'enceinte de la porte 1. Dans la matinée du **lundi 16 septembre 2013** (de 7 h 30 à midi), les cartes d'identification pourront être retirées dans la zone désignée à cet effet dans l'enceinte de la porte 1 (voir le plan ci-joint). Une fois en possession de leurs cartes, les délégués pourront pénétrer dans le CIV par le couloir d'entrée réservé au personnel à la porte 1 sans avoir à passer les contrôles de sécurité.

11. Les participants qui se seront inscrits en ligne mais n'auront pas envoyé de photographie devront aussi passer par l'entrée des visiteurs à la porte 1 du CIV et pourront se rendre directement au bureau des cartes d'identité ONU pour se faire prendre en photo, après avoir passé les contrôles de sécurité.

12. Les participants inscrits, autres que ceux appartenant aux délégations des États Membres, qui auront envoyé leur photographie, devront passer par l'entrée des visiteurs à la porte 1, se soumettre aux contrôles de sécurité et récupérer leur carte d'identification au bureau d'information dans l'enceinte de la porte 1 (voir le plan ci-joint), sur présentation d'une pièce d'identité valide avec photographie.

13. Les participants qui ne se seront pas inscrits sont priés de passer aussi par l'entrée des visiteurs à la porte 1 pour se rendre au bureau d'inscription de l'AIEA où le personnel les guidera dans la procédure d'inscription. Les participants sont invités à profiter de la possibilité de s'inscrire à l'avance les **vendredi 13** et **dimanche 15 septembre 2013**, afin d'éviter tout encombrement le **lundi 16 septembre 2013**. Les horaires d'ouverture pour les inscriptions/la délivrance des cartes d'identification à la porte 1 du CIV sont les suivants :

Vendredi 13 septembre 2013	9 heures – 17 h 30
Dimanche 15 septembre 2013	10 heures – 19 heures
Lundi 16 septembre 2013	7 h 30 – 18 heures
Du mardi 17 au vendredi 20 septembre 2013	8 heures – 17 h 30

14. Les participants à la Conférence générale sont priés de retirer leur carte d'identification en personne. Les représentants des missions permanentes, dûment autorisés par le représentant permanent ou le chargé d'affaires, auront néanmoins la possibilité de retirer la carte d'identification de leur chef de délégation respectif. Les missions permanentes peuvent également prendre leurs dispositions pour retirer les cartes d'identification pour la Conférence générale de tous les membres de leur délégation le

vendredi 13 ou le **dimanche 15 septembre 2013**, aux heures indiquées au paragraphe 13 ci-dessus. Dans ce cas toutefois, la personne chargée de retirer ces cartes devra a) être en possession d'une autorisation appropriée, signée par le représentant permanent ou le chargé d'affaires, et b) assumer l'entière responsabilité de la distribution des cartes à tous les membres de sa délégation. Il est à noter que, **une fois retirées, les cartes d'identification ne peuvent être ni retournées au bureau des inscriptions ni réimprimées.**

15. Les participants qui assisteront également à la réunion du Conseil des gouverneurs commençant le **lundi 9 septembre 2013** pourront s'inscrire simultanément pour le Conseil et pour la Conférence générale.

F. Documents

16. Conformément à la pratique d'autres organismes des Nations Unies, et afin de réduire l'important volume de documents imprimés, l'Agence a adopté une approche respectueuse de l'environnement, et un concept d'utilisation rationnelle du papier sera donc appliqué pour la distribution de la documentation pendant la cinquante-septième session ordinaire de la Conférence générale. La pratique passée consistant à fournir des ensembles complets de tous les documents de présession aux États Membres et au Secrétariat pendant la Conférence générale sera abandonnée. S'il s'avère que l'utilisation des versions électroniques n'est pas pratique ou possible, des copies papier pourront être obtenues, sur demande, auprès du Bureau d'assistance aux délégations (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle M0E23) ou du Service des documents, près de la salle des plénières (bâtiment M, 1^{er} étage). Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC57/Documents/index.html> ou sur GovAtom (projets de résolutions seulement). Il leur est demandé de profiter au maximum de ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution des documents de l'Agence.

17. Le Journal de la Conférence générale, qui contient le programme de la semaine et d'autres annonces, ne sera distribué qu'une fois, pendant la semaine précédant la Conférence générale, et sera disponible en ligne, ainsi qu'au bureau d'information et au Service des documents, au 1^{er} étage du bâtiment M. Une mise à jour quotidienne contenant un résumé des réunions de la veille sera disponible en ligne seulement pendant la Conférence générale. Un programme quotidien des manifestations du jour d'une page sera disponible sur papier au bureau d'information et au Service des documents ; toutes les manifestations seront aussi annoncées sur les écrans des bâtiments M et C.

18. Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolutions ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte **le plus tôt possible** au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de la Commission plénière. Cela facilitera beaucoup la conduite des débats, en particulier à la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un grand nombre de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

G. Discussion générale - liste des orateurs

19. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le **lundi 16 septembre 2013**, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être faites personnellement ou adressées par écrit au Secrétariat des organes directeurs (CIV, bureau A-2869).

Comme le document GC(57)/INF/1, publié le 17 mai 2013, en a informé les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 10 juin 2013 ; un tirage au sort a eu lieu ce même jour à 11 heures afin de déterminer l'ordre des orateurs des États Membres dont les représentants avaient demandé, entre 10 et 11 heures, à être inscrits sur la liste⁴. Depuis, les noms des États Membres qui ont demandé à être inscrits sur la liste des orateurs sont ajoutés dans l'ordre où ces pays en ont fait la demande. Il convient de noter cependant que l'on continuera à suivre la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale.

20. Les délégués qui ne se sont pas fait inscrire sur la liste des orateurs avant l'ouverture de la session et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec la personne chargée d'établir la liste, à son bureau dans la salle des séances plénières du bâtiment M (au 1^{er} étage). **Les délégués qui souhaitent intervenir sur d'autres points en séance plénière sont également priés de s'inscrire auprès de cette personne.**

H. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

21. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti pour la discussion générale et conformément aux recommandations concernant la « Rationalisation des travaux de la Conférence générale », que celle-ci a approuvées en 1998, **les délégués sont invités à limiter la durée de leur intervention à 15 minutes**, afin d'éviter des séances prolongées ou des séances du soir.

22. La discussion générale s'étend habituellement sur quatre jours de la session de la Conférence générale. Afin d'utiliser au mieux le temps disponible pendant la session, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe – pratique adoptée dans d'autres organismes du système des Nations Unies.

23. Pour faciliter l'interprétation et la distribution publique des déclarations à faire pendant la discussion générale, celles-ci devraient être communiquées à l'avance au bureau du fonctionnaire des conférences.

24. Toute déclaration d'un État Membre déposée au bureau du fonctionnaire des conférences sera mise à disposition sur le site de l'AIEA (www.iaea.org), dès que possible après qu'elle aura été prononcée, sous format PDF et audiovisuel, à moins que sa distribution ne soit limitée par cet État Membre. Dans ce cas, ceci devrait être clairement indiqué sur la déclaration. Des exemplaires de toutes les déclarations faites en plénière (dans la langue d'origine telles qu'elles auront été déposées au bureau du fonctionnaire des conférences) pourront également être mis à la disposition des États Membres qui en feront la demande au Bureau d'assistance aux délégations (salle M0E23, au rez-de-chaussée du bâtiment M). Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront consignées dans les comptes rendus officiels.

⁴ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

I. Langues de travail et interprétation

25. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues de travail. Il est demandé aux délégués de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur intervention dans l'une de ces langues.

26. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail.

J. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2014, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions

27. Conformément à la recommandation du Conseil des gouverneurs du 31 juillet 2013 demandant que la Conférence générale approuve un objectif de 90 250 000 dollars (équivalant à 69 221 750 euros) pour les contributions des États Membres au FCT pour 2014, une lettre circulaire indiquant la part de l'objectif revenant à chacun d'entre eux (calculée d'après les quotes-parts de base applicables pour 2014) a été envoyée aux États Membres. On espère que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle ils annoncent leurs contributions au FCT avant ou pendant la session ordinaire de la Conférence générale.

28. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions facilite grandement la planification et l'organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique (CT) pour l'année suivante. Pendant la prochaine session ordinaire de la Conférence générale, le Secrétariat distribuera un document informant les délégués des montants des contributions que des États Membres auront promises⁵. Comme ce document sera mis à jour pendant toute la durée de la Conférence générale, le Secrétariat saurait gré aux États Membres d'en faciliter l'établissement dans les délais voulus en indiquant, dès qu'ils le pourront, les montants de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées à l'administrateur responsable, qui aura un bureau dans la salle des séances plénières, au 1^{er} étage du bâtiment M, et fera établir les mises à jour de l'état des promesses de contributions au FCT pour 2014.

29. Le personnel chargé des contributions financières sera également disponible dans la salle M0E67 (bâtiment M, rez-de-chaussée, poste 21350) pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire, aux contributions au FCT et aux contributions extrabudgétaires, et pour répondre à toutes questions que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote. Le Bureau des contributions financières sera ouvert du **lundi 16 au jeudi 19 septembre 2013** de 8 heures à 19 heures et le **vendredi 20 septembre 2013** de 8 heures **jusqu'à la clôture de la séance plénière.**

⁵ L'an dernier, les documents correspondants ont été distribués sous les cotes GC(56)/16, GC(56)/16/Rev.1 et GC(56)/16/Rev.2.

K. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

30. Le Forum scientifique a pour objectif d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et présentant un intérêt pour les États Membres. Cette année, ce forum a pour thème : « Planète bleue : les applications nucléaires pour un environnement marin durable ». Le programme proposé pour les discussions, qui se dérouleront les **mardi 17 et mercredi 18 septembre 2013**, figure à l'annexe I du présent document. Toutes les séances se tiendront dans la salle du Conseil C du bâtiment C.

31. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

32. Le Forum scientifique est ouvert au public. L'inscription peut se faire à l'adresse suivante : <http://www-pub.iaea.org/iaeameetings/43050/Scientific-Forum-The-Blue-Planet-Nuclear-Applications-for-a-Sustainable-Marine-Environment>.

L. Réunions concernant la coopération technique

33. Les représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA, ainsi que les représentants des États Membres parties à l'ARASIA et des États Membres de la région Europe, tiendront des réunions.

34. Les dates et lieux de ces réunions concernant la coopération technique sont les suivants :

RCA :	Vendredi 13 septembre 2013, salle M5, rez-de-chaussée du bâtiment M	9 heures – 17 h 30
ARASIA :	Mardi 17 septembre 2013, salle C2, 7 ^e étage du bâtiment C	9 heures – 13 heures
ARCAL :	Mardi 17 septembre 2013, salle C2, 7 ^e étage du bâtiment C	15 heures – 18 heures
AFRA :	Jeudi 19 septembre 2013, salle C2, 7 ^e étage du bâtiment C	10 h 30 – 13 h 30
Réunion de la région Europe :	Jeudi 19 septembre 2013, salle C2, 7 ^e étage du bâtiment C	15 heures – 16 h 30

35. Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la Conférence générale et pour examiner des questions ou des problèmes particuliers, des entretiens seront organisés durant la Conférence générale.

M. Réunion de hauts responsables de la réglementation

36. La réunion des hauts responsables de la réglementation chargés de l'élaboration des politiques en matière de sûreté nucléaire et radiologique, et de sûreté du transport et des déchets radioactifs aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013 de 9 heures à 17 h 30**. Le programme provisoire de cette réunion figure à l'annexe II du présent document.

37. La réunion se tiendra dans la **salle C3, au 7^e étage du bâtiment C**. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (téléphone : + 43 (1) 2600-22696 ; Mél. : D.Delattre@iaea.org).

38. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

N. Forum INSAG : Évaluation des progrès de la sûreté nucléaire dans le monde

39. Le Forum INSAG 2013 prendra la forme d'une table ronde animée par M. Jukka Laaksonen, vice-président de l'INSAG. Il passera en revue les recommandations et avis formulés dans le passé par l'INSAG à propos de questions de sûreté nucléaire importantes et leur pertinence face aux enjeux auxquels l'industrie nucléaire est confrontée aujourd'hui. Il présentera aussi les vues des membres de l'INSAG sur les questions d'actualité en matière de sûreté nucléaire.

40. Le Forum aura lieu le **lundi 16 septembre 2013, de 14 à 16 heures, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C**.

O. Visites organisées en marge de la session de la Conférence générale

O.1. Visite aux laboratoires de l'Agence à Seibersdorf

41. Les délégués (ou les personnes désignées par eux) pourront visiter les laboratoires de l'Agence à Seibersdorf les **mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2013**. La visite du mercredi sera plus particulièrement consacrée au nouveau Laboratoire des matières nucléaires du Département des garanties, celle du jeudi aux laboratoires du Département des sciences et des applications nucléaires à Seibersdorf. Des informations sur tous les laboratoires seront fournies aux visiteurs les deux jours.

42. Situés à environ 35 km au sud-est de Vienne, ces laboratoires contribuent aux programmes de l'Agence grâce à des activités dans les domaines de la vérification nucléaire et des applications nucléaires : sélection par mutation, sécurité sanitaire des aliments, production et santé animales, gestion des sols et de l'eau, technique de l'insecte stérile, spectrométrie nucléaire et accélérateurs, dosimétrie des rayonnements et contrôle radiologique de l'environnement terrestre. Ils servent aussi de centre de formation dans ces domaines pour des scientifiques de pays en développement et fournissent à des laboratoires et des établissements d'États Membres des services de contrôle de la qualité des mesures d'analyse et de radiométrie et des applications des rayonnements.

43. Les personnes intéressées par l'une ou l'autre visite sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée), le **mardi 17 septembre 2013**, avant midi. Pour des raisons de logistique et de sécurité, les visiteurs devront utiliser les moyens de transport mis à disposition par l'Agence. Le nombre de places disponibles est limité à 58. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 8 h 50, le **mercredi 18** ou le **jeudi 19 septembre 2013**. Le retour au CIV se fera vers 13 heures.

O.2. Visite du Centre des incidents et des urgences

44. Le **mercredi 18 septembre 2013, à 15 heures**, et le **jeudi 19 septembre 2013, à 14 heures**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Centre des incidents et des urgences (IEC) de l'Agence, situé au CIV. L'IEC a pour rôle de coordonner les interventions en cas d'incident ou d'urgence nucléaire ou radiologique et de promouvoir l'amélioration de la préparation et de la conduite des interventions par les États Membres. Ses activités, son infrastructure et ses procédures de communication seront présentées lors de la visite. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée) **à 14 h 45 le mercredi 18 septembre 2013** et **à 13 h 45 le jeudi 19 septembre 2013**. La durée prévue de chaque visite est de 1 heure.

O.3. Visite du Laboratoire d'hydrologie isotopique

45. Le **mardi 17 septembre 2013**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, situé au CIV. Ce laboratoire fournit des services d'analyse au programme sur les ressources en eau, une formation à des scientifiques d'États Membres, ainsi que des services d'assurance de la qualité à d'autres laboratoires d'hydrologie isotopique dans le monde. La visite se déroulera de 14 à 15 heures. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 13 h 50. En raison de l'espace limité, 30 personnes au plus pourront effectuer la visite.

O.4. Visite des laboratoires des Services techniques en sûreté radiologique

46. Les **mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2013, de 13 à 14 heures**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter les laboratoires des Services techniques en sûreté radiologique, situés au CIV.

47. Les Services techniques en sûreté radiologique évaluent l'exposition professionnelle du personnel de l'Agence et des experts sous contrat due à des sources externes et à l'incorporation de radionucléides, et ils fournissent une assistance aux États Membres par le biais de bourses et de conseils techniques. La visite donne un aperçu du Laboratoire de l'anthroporadiamètre, ainsi que de tous les autres, comme les laboratoires d'analyse d'urine et de fèces, et de spectrométrie gamma, alpha et bêta.

48. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M. En raison de l'espace limité, 20 personnes par jour au maximum pourront effectuer la visite.

P. Manifestations organisées et/ou coparrainées par le Secrétariat de l'Agence à l'occasion de la session de la Conférence générale⁶

P.1. Présentation des traités

49. Le Secrétariat organise une présentation qui vise à promouvoir l'adhésion universelle aux traités multilatéraux ayant trait à la sûreté nucléaire, la sécurité nucléaire et la responsabilité en matière de dommages nucléaires dont l'Agence est dépositaire. La liste des traités qui seront présentés, un bref aperçu de leurs objectifs et de leurs principales dispositions, et des informations sur les procédures relatives à la présentation peuvent être consultés sur le site web de l'Agence (<http://ola.iaea.org/ola/treaty-event.html>). La présentation aura lieu les **lundi 16 et mardi 17 septembre 2013, de 13 à 15 heures, dans la salle M0E70, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.2. Réunion d'information pour les OIG et les ONG

50. Le Secrétariat organise une réunion des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales présents à la Conférence générale qui aura lieu le **lundi 16 septembre 2013, à 17 heures, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.3. Les femmes et le nucléaire

51. Parrainée par l'Agence, le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération et Women in Nuclear, la manifestation mettra en lumière le rôle et les opportunités des femmes pour tout ce qui touche aux politiques, à la réglementation, aux sciences et techniques et à la gestion dans le domaine nucléaire. Elle permettra de discuter des enjeux et des opportunités, en particulier pour la jeune génération et les régions sous-représentées dans ce domaine. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 8 h 15 à 9 h 30, dans la salle Mozart du restaurant du CIV.**

P.4. Évaluation et pronostic pendant un accident dans une centrale nucléaire

52. Le Centre des incidents et des urgences (IEC) fera une présentation sur l'évaluation et le pronostic des informations techniques à la suite d'un accident dans une centrale nucléaire. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 9 heures à 10 h 30, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.5. Le plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire (INSSP) et le Système de gestion des informations sur la sécurité nucléaire (NUSIMS) de l'Agence

53. L'objet de cette manifestation est de présenter et d'expliquer le mécanisme du plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire et le Système de gestion des informations sur la sécurité nucléaire de l'Agence. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 10 heures à midi, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

⁶ On trouvera de plus amples informations sur les réunions, discussions, tables rondes, réunions d'information et manifestations parallèles organisées pendant la session dans le journal de la Conférence générale. Toutes les manifestations seront aussi annoncées quotidiennement sur les écrans du bâtiment M.

P.6. Le Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire (FORO) et le Nouveau Réseau de partage des résultats, des données d'expérience et des pratiques optimales en sûreté radiologique et en sûreté et sécurité nucléaires dans la région d'un point de vue réglementaire

54. Cette manifestation examinera les mécanismes et les outils de partage des résultats, des bonnes pratiques et des données d'expérience en sûreté nucléaire et radiologique entre les organismes de réglementation de la région ibéro-américaine. Une table ronde est prévue avec des participants du FORO, d'autres pays de la région et de l'Agence. La manifestation aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 10 heures à 12 h 30, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.7. Le radon dans les habitations – un risque méconnu

55. La manifestation portera sur les questions de politique générale concernant l'élaboration et l'application d'une stratégie nationale relative au radon. L'Agence fera des présentations sur les prescriptions des Normes fondamentales internationales et les documents d'orientation connexes. L'Organisation mondiale de la Santé a été invitée à présenter les aspects de santé publique et des orateurs invités traiteront de questions particulières. La manifestation aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 10 h 45 à 12 h 15, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.8. Aperçu des services d'examen par des pairs et des services consultatifs pour la sûreté des installations nucléaires

56. La manifestation permettra aux États Membres de bien comprendre les services d'examen de la sûreté proposés par l'Agence aux organismes de réglementation et d'exploitation nucléaires. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 12 h 30 à 14 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.9. Sûreté et sécurité nucléaires et planification des interventions d'urgence : renforcement des capacités de prévention et d'intervention

57. Cette manifestation, organisée par la délégation du Royaume-Uni, comprendra des présentations sur le travail des pays du G8 et de l'Agence pour le renforcement de la coopération internationale relative à la planification et à la conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire, et sur les activités du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 13 à 15 heures, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.10. Effectifs de l'Agence : s'engager à fond pour servir l'AIEA

58. Cette manifestation présentera une mise à jour sur les activités de l'Unité de recrutement de la Division des ressources humaines de l'Agence. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 13 h 30 à 15 heures, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.11. Cybersécurité

59. Le Secrétariat présentera le programme de cybersécurité du Bureau de la sécurité nucléaire de l'Agence. La manifestation aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 14 h 15 à 15 h 45 dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.12. Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire

60. Cette manifestation comportera la présentation d'une mise à jour sur l'application du Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire et du rapport complet sur l'accident de Fukushima Daiichi. Elle aura lieu le **mardi 17 septembre 2013, de 16 heures à 17 h 30, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.13. Appui aux nouveaux programmes électronucléaires : missions d'examen intégré de l'infrastructure nucléaire (INIR) et assistance de l'Agence

61. Cette manifestation mettra en avant les missions INIR de l'Agence en présentant les informations en retour reçues d'États Membres ayant accueilli récemment de telles missions. Elle présentera les vues des États Membres sur la façon dont les résultats des missions INIR ont été utilisés pour l'élaboration des programmes électronucléaires nationaux, et sur la fixation des priorités de l'assistance. Le point de vue des pays ayant un programme en cours sera aussi présenté, de même que le concept de missions INIR pour les pays se trouvant à l'étape 3 de l'approche par étapes. La manifestation aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 9 h 30 à 11 heures, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.14. Signature du plan d'action stratégique pour l'aquifère nubien

62. Le plan d'action stratégique (PAS) pour l'aquifère nubien sera signé par les représentants de l'Égypte, de la Libye, du Soudan et du Tchad. Le PAS a été élaboré à la suite du projet de CT RAF8041, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial du Programme des Nations Unies pour le développement (FEM/PNUD). La manifestation aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 10 h 30 à midi dans la salle M0E79, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.15. Le Projet de déclasséement en Iraq : huit ans de résultats

63. Cette manifestation présentera les résultats obtenus depuis huit ans dans le cadre du Projet de déclasséement en Iraq en exposant les aspects aussi bien techniques que non techniques et en décrivant les enjeux uniques du projet et les enseignements tirés. Elle soulignera aussi le besoin continu d'un appui international à l'Iraq. Elle aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 10 h 30 à 14 h 30, dans la salle C2, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.16. Résultats positifs obtenus par des programmes de stockage définitif dans le monde — Stockage définitif des déchets radioactifs, de la théorie à la mise en œuvre

64. L'opinion publique croit généralement que les déchets radioactifs restent un problème et qu'il n'existe pas de solutions. En réalité, la situation est tout autre. Pour montrer que la gestion des déchets radioactifs peut aboutir effectivement au stockage définitif, cette manifestation présentera certains des résultats positifs obtenus par des programmes de stockage définitif dans le monde. Elle aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 11 h 30 à 13 heures, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.17. Technologies innovantes pour le traitement des eaux usées et la protection de l'environnement marin

65. Cette manifestation de constitution de partenariats comportera la présentation d'informations et une période de questions-réponses sur les approches nouvelles de la gestion durable de l'eau, avec la participation d'organismes de recherche, de laboratoires et de concepteurs de technologies externes, ainsi que du Département des sciences et des applications nucléaires de l'Agence. Elle vise à attirer

l'attention des États Membres sur les technologies disponibles et à susciter des partenariats pour le programme de CT. Elle aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 13 à 15 heures dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.18. Réunion plénière du Forum TSO

66. Le Forum des organismes d'appui technique et scientifique (TSO) a été créé en tant que plate-forme consacrée aux questions de mise en place de l'infrastructure de sûreté nucléaire afférentes à l'appui technique et scientifique. Cette manifestation présentera le Forum TSO aux États Membres et examinera les activités des TSO en ce qui concerne l'accident de Fukushima Daiichi et l'application du Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire. Elle aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 13 h 30 à 17 h 30, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.19. Les Amis d'une extraction responsable de l'uranium : renouveler la ressource – moyens humains et outils géologiques pour une extraction responsable de l'uranium

67. Cette manifestation, parrainée par l'Australie, mettra en avant les besoins de formation des États Membres qui projettent ou entreprennent la production d'uranium, ou qui sont producteurs, et les contributions des organismes intergouvernementaux et de l'Agence en matière de formation théorique et pratique et de développement. Le nouveau système de classement des ressources de l'ONU applicable aux ressources et réserves d'uranium et sa place dans le Livre rouge AEN/AIEA sur les ressources, la production et la demande d'uranium seront aussi présentés. La manifestation aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 13 h 30 à 15 heures, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.20. Deuxième réunion plénière du Réseau de sûreté nucléaire en Asie (ANSN)

68. Au cours de cette deuxième réunion plénière, de hauts responsables des pays participant à l'ANSN échangeront des informations et discuteront et adopteront la nouvelle vision de l'ANSN. Par ailleurs, la Fédération de Russie devrait y être acceptée en tant que membre de soutien de l'ANSN. La manifestation aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 14 à 17 heures, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.21. Renforcement du contrôle de bout en bout des sources radioactives dans la région de la Méditerranée

69. L'Agence contribue au contrôle des sources radioactives dans la région de la Méditerranée dans le cadre d'un projet de coopération technique (INT9176) appuyé par la Commission européenne. Les départements de l'énergie nucléaire, de la sûreté et de la sécurité nucléaires et de la coopération technique, en association avec les pays participants, présenteront les résultats obtenus au titre du projet. La manifestation aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 15 à 17 heures, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.22. Intervention environnementale et gestion des ressources dans la région du Sahel

70. Cette manifestation vise à attirer l'attention des États Membres et des parties prenantes sur les activités de l'Agence dans la région du Sahel et à susciter la constitution de partenariats. Elle aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 15 à 18 heures, dans la salle C2, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.23. Réseaux de collaboration pour l'enseignement des sciences nucléaires

71. Cette manifestation, coparrainée par le Réseau européen pour l'enseignement des sciences nucléaires, présentera le rôle des réseaux et des réacteurs de recherche dans le soutien d'un enseignement de haute qualité des sciences nucléaires. Des modules récents d'apprentissage à distance pour les nouveaux programmes électronucléaires seront présentés, l'Internet Reactor Laboratory fera l'objet d'une démonstration et un plan commun d'action pour les réseaux d'enseignement en Asie, en Amérique latine, en Afrique et en Europe sera signé. La manifestation aura lieu le **mercredi 18 septembre 2013, de 15 h 30 à 17 heures, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.24. Troisième Forum de coopération des organismes exploitant des centrales nucléaires

72. L'objectif du forum est de recenser et de mettre en commun les points de vue des propriétaires et des exploitants, les expériences récentes, les facteurs pertinents et les approches qui influent sur les améliorations de la sûreté et de la performance, ainsi que les stratégies à long terme qui se dessinent après l'accident de Fukushima Daiichi. Le forum aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013, de 10 heures à midi dans la salle du Conseil D, au 4^e étage du bâtiment C.**

P.25. Cérémonie de remise du Master européen ès sciences en génie nucléaire

73. La cérémonie de remise a été organisée pour la première fois en marge de la Conférence générale en 2012. Le Directeur général adjoint chargé du Département de l'énergie nucléaire, accompagné de représentants du Réseau européen pour l'enseignement des sciences nucléaires (Association ENEN), remettra leur diplôme de Master européen ès sciences en génie nucléaire à 13 lauréats. La cérémonie se déroulera le **jeudi 19 septembre 2013, de midi à 13 h 30, au foyer M02 du bâtiment M.**

P.26. Modernisation des laboratoires du Département des sciences et des applications nucléaires à Seibersdorf

74. Cette manifestation comportera des présentations sur la modernisation des laboratoires du Département des sciences et des applications nucléaires à Seibersdorf et des exemples précis de la façon dont les activités de ces laboratoires ont un impact important dans les États Membres. Uniques dans le système des Nations Unies, ces laboratoires procurent des avantages en termes de mise en valeur des ressources humaines et de R-D aux États Membres. La manifestation aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013, de 13 heures à 14 h 30, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.27. Planification énergétique et évaluation de la durabilité des systèmes d'énergie nucléaire – services du Département de l'énergie nucléaire (avec un exposé sur le Projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants)

75. Cette manifestation présentera une vue d'ensemble des services fournis par le Département de l'énergie nucléaire aux États Membres, sous forme notamment de formation, d'assistance et d'ensembles d'outils de planification énergétique au sens large, les évaluations des systèmes d'énergie nucléaire (NESA), la modélisation à l'appui de la planification stratégique des systèmes d'énergie nucléaire et un aperçu des impacts sociaux et macro-économiques des systèmes d'énergie nucléaire. Elle présentera aussi les principaux effets et résultats des quatre projets INPRO en cours. Elle aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013, de 13 h 30 à 15 heures dans la salle du Conseil D, au 4^e étage du bâtiment C.**

P.28. Le rôle de l'Agence dans la lutte contre le cancer

76. Pendant cette manifestation, un groupe d'orateurs extérieurs montrera comment le Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT) joue un rôle important dans l'amélioration de la lutte contre le cancer dans les pays en développement selon les trois thèmes suivants : 1) pouvoir des partenariats mondiaux ; 2) solutions régionales et coopération Sud-Sud ; et 3) impact des efforts conjoints pour la fourniture d'une assistance technique aux États Membres. La manifestation aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013, de 14 h 30 à 16 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.29. Questions affectant le développement énergétique durable

77. Pendant cette manifestation, des membres du Vienna Energy Club traiteront de questions spécifiques relatives au développement énergétique durable. Les thèmes potentiels sont notamment : domaines d'incertitude concernant l'économie, les politiques et la technologie ; relations entre l'énergie et l'eau, l'alimentation et l'atténuation de la pauvreté ; diversification énergétique pour la production d'électricité et de chaleur ; et importance de la sécurité énergétique et de la réduction de l'empreinte environnementale. La manifestation aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013, de 15 h 30 à 17 heures dans la salle du Conseil D, au 4^e étage du bâtiment C.**

P.30. Pandora's Promise

78. Cette manifestation comportera la projection de « Pandora's Promise », nouveau film de 90 minutes du metteur en scène Robert Stone, présélectionné pour un Oscar. Ce film raconte les parcours individuels d'écologistes et d'experts de l'énergie qui d'opposants à l'énergie nucléaire en sont devenus des partisans convaincus. M. Stone répondra aux questions du public après la projection. La manifestation aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013, de 18 h 30 à 20 h 30 dans la salle du Conseil D, au 4^e étage du bâtiment C.**

P.31. Forum de coopération en matière de réglementation

79. Cette manifestation vise à faciliter et promouvoir la coordination, la collaboration et l'échange de connaissances, de données d'expérience et de services dans le domaine réglementaire entre les États Membres ayant des programmes électronucléaires et les pays primo-accédants qui sont en train d'élaborer de tels programmes afin d'aider ces derniers à mettre en place des organismes de réglementation indépendants et solides. Elle aura lieu le **vendredi 20 septembre 2013, de 9 h 30 à 12 h 30, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

Q. Expositions et présentations

80. On trouvera des informations concernant les expositions et présentations organisées par des États Membres, des organisations et le Secrétariat dans le manuel à l'intention des délégations⁷ et le journal de la Conférence générale.

⁷ Voir le paragraphe 87.

R. Services en technologie de l'information

R.1. Service d'assistance en TI

81. Pendant la Conférence générale, la Section des services aux clients de la Division de la technologie de l'information (TI) de l'Agence assurera un service d'assistance en TI. Ce service, qui sera installé dans la salle M0E24 au rez-de-chaussée du bâtiment M, pourra être joint par téléphone au poste 27222.

R.2. Courrier électronique externe et internet

82. Des espaces internet situés au rez-de-chaussée du bâtiment M sont à la disposition des participants souhaitant accéder à l'internet et au courrier électronique.

83. Des postes de détection de virus seront disponibles pour que tout matériel portable soit exempt de virus. Ils pourront aussi être utilisés pour accéder au contenu de clés USB et de CDROM/DVD.

84. Les délégués ayant leur propre ordinateur portable équipé d'une connexion sans fil pourront profiter des services d'accès sans fil à l'internet disponibles dans les bâtiments M et C. Le point d'accès sans fil « WLAN guest » est librement accessible.

R.3. Bureau d'assistance aux délégations

85. Un service de secrétariat sera à la disposition des délégations des États Membres dans la salle M0E23 au rez-de-chaussée du bâtiment M. Il leur fournira une assistance en matière de rédaction, de formatage et d'édition, de photocopie, de numérisation et d'obtention de versions imprimées de documents en ligne et des déclarations faites pendant la discussion générale.

R.4. Diffusion sur internet

86. Les séances plénières et les séances du forum scientifique seront diffusées en direct sur internet et seront accessibles via le site de l'Agence (www.iaea.org).

S. Informations générales

87. Pour plus de commodité, un manuel à l'intention des délégations, donnant des renseignements utiles sur la Conférence, le Secrétariat, les installations et les services, sera publié en format de poche. Les participants sont priés de le conserver sur eux pendant la durée de la Conférence générale.

S.1. Entrée des voitures officielles au CIV

88. Les dispositions prises pour l'entrée des véhicules des délégations au CIV sont expliquées sur le plan « Delegations' entry and drop off points » ci-joint. Les véhicules enregistrés des missions permanentes pourront stationner comme d'habitude. Toutefois, en raison du nombre limité de places de stationnement au CIV, les véhicules non enregistrés ne seront autorisés à y pénétrer que pour déposer ou rechercher les délégués. Les badges d'accès de couleur rouge destinés aux voitures officielles avec chauffeurs des délégués ont été envoyés aux États Membres le 6 août 2013. Des badges supplémentaires sont disponibles au Service du protocole (A2878).

89. Des places de stationnement prépayées seront mises à disposition à l'Austria Center Vienna (ACV), près du CIV.

S.2. Économat du CIV

90. Conformément à l'Accord de siège entre l'Agence et l'Autriche, les **chefs des délégations** des États Membres qui participent à la Conférence générale peuvent se faire établir des cartes d'économat pour la durée de la session de la Conférence générale. Ces cartes peuvent être retirées au Service du protocole (bureau A2878) jusqu'au **jeudi 12 septembre 2013** ou au bureau d'inscription, porte 1 du CIV, les **vendredi 13, dimanche 15 et lundi 16 septembre 2013**. Pour toute question concernant l'établissement de ces cartes, prière de s'adresser au Service du protocole, bureau M0E75 au rez-de-chaussée du bâtiment M.

S.3. Accès entre le CIV et l'ACV

91. Bien qu'aucune réunion officielle ne soit prévue à l'Austria Center Vienna (ACV), les portes entre l'ACV et les bâtiments M et G du CIV seront ouvertes pour faciliter l'accès des membres des délégations des États Membres qui ont loué des bureaux à l'ACV, selon les horaires suivants :

Bâtiment M : le dimanche 15 septembre 2013, de 13 à 19 heures. Pendant la semaine de la Conférence générale, de 8 heures jusqu'à une heure après la fin des séances ;

Bâtiment G : du lundi 16 au vendredi 20 septembre 2013, de 8 à 18 heures.

Forum scientifique 2013

Planète bleue : les applications nucléaires pour un environnement marin durable

**Vienne (Autriche)
17-18 septembre 2013**

Programme

Mardi 17 septembre 2013

- 11:00–13:00** Ouverture
- 13:00–15:00** Pause déjeuner
- 15:00–16:15** Séance I : Les océans du changement
- 16:15–16:45** Pause café
- 16:45–18:00** Séance I (suite) : Les océans du changement
- 18:00–20:00** Réception au restaurant du CIV

Mercredi 18 septembre 2013

- 10:00–11:15** Séance II : Des sommets à l'océan
- 11:15–11:45** Pause café
- 11:45–13:00** Séance II (suite) : Des sommets à l'océan
- 13:00–15:00** Pause déjeuner
- 15:00–16:15** Séance III : Côtes de résilience
- 16:15–16:30** Pause café
- 16:30–17:45** Séance III (suite) : Côtes de résilience
- 17:45–18:15** Clôture

Inscription et programme complet à l'adresse suivante :

<http://www-pub.iaea.org/iaea meetings/43050/Scientific-Forum-The-Blue-Planet-Nuclear-Applications-for-a-Sustainable-Marine-Environment>

**CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA RÉGLEMENTATION

Siège de l'AIEA, salle C3

19 septembre 2013

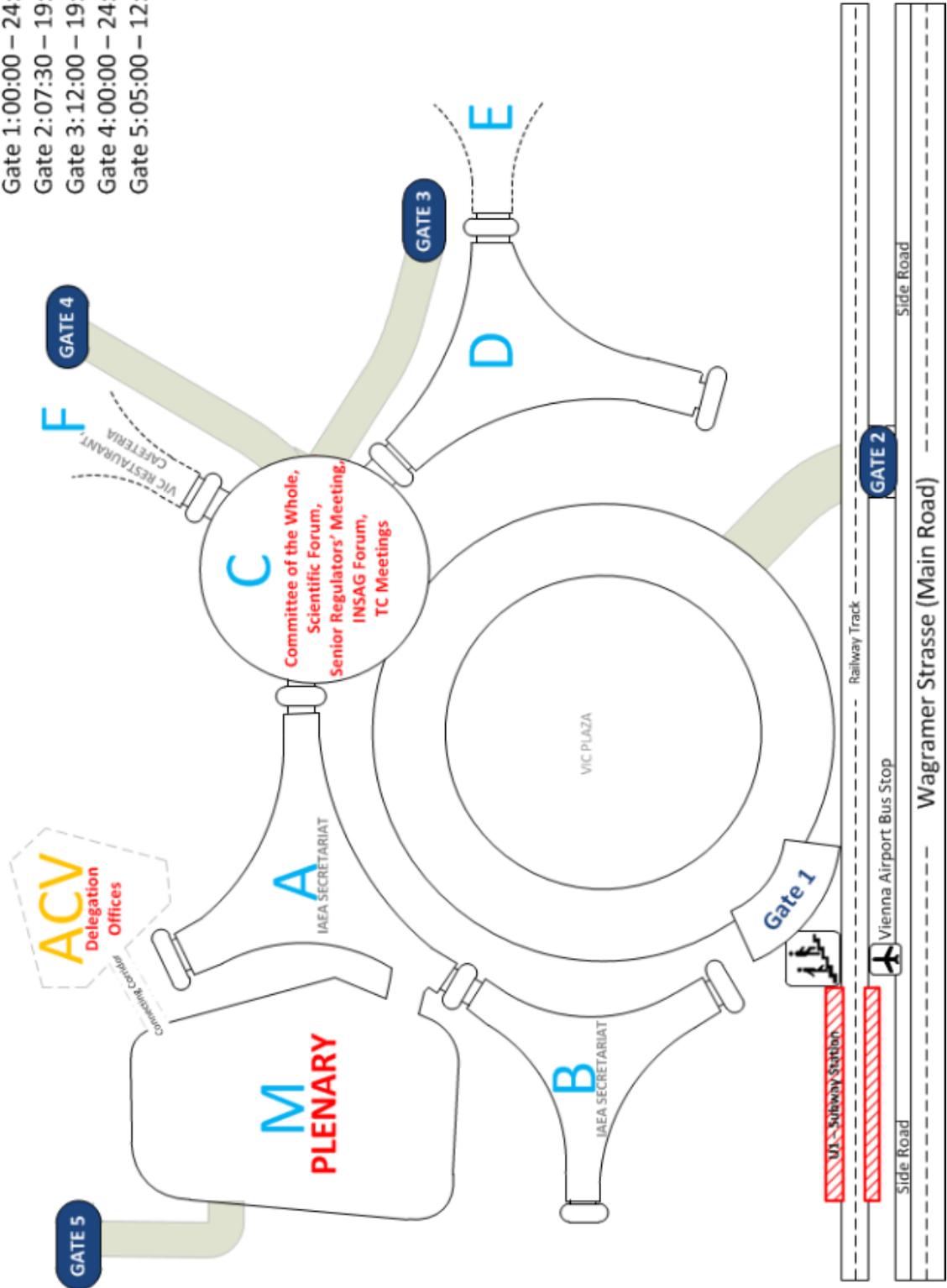
PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 19 septembre	
09:00–09:15	Allocution d'ouverture
09:15–09:30	Observations liminaires du président
	Séance I : Avantages et évolution future du programme du Service intégré d'examen de la réglementation (IRRS)
09:30–09:50	Point de vue de l'AIEA : mise en œuvre du programme de l'IRRS dans les États ayant des centrales nucléaires en service
09:50–10:40	Points de vue des États Membres
10:40–11:10	Pause café
	Séance II : Cybersécurité et sécurité des informations d'un point de vue réglementaire
11:10–11:30	Les initiatives du Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA en matière de cybersécurité et de sécurité des informations
11:30–12:00	La cybersécurité pour les pays primo-accédants
12:00–12:30	L'expérience de la Hongrie en matière de réglementation de la cybersécurité et de la sécurité des informations
12:30–14:00	Pause déjeuner
	Séance III : Mise en place et renforcement de l'infrastructure réglementaire dans les États sans centrales nucléaires – la contrainte de ressources limitées
	Point de vue de l'AIEA
14:00–14:15	Situation actuelle de l'infrastructure de sûreté radiologique dans les États sans centrales nucléaires
14:15–14:30	Appui du programme de coopération technique en matière d'infrastructure de sûreté radiologique dans les États Membres
	Points de vue nationaux et régionaux
14:30–15:00	Difficultés pour la mise en place et le maintien d'infrastructures réglementaires nationales pour la sûreté radiologique en Afrique
15:00–15:30	Réussites et difficultés restantes pour la mise en place d'une infrastructure réglementaire nationale : enjeux de la réglementation des expositions médicales
15:30–16:00	Pause café
16:00–17:00	Table ronde : Mécanismes efficaces de soutien de l'infrastructure réglementaire
17:00	Résumé du président

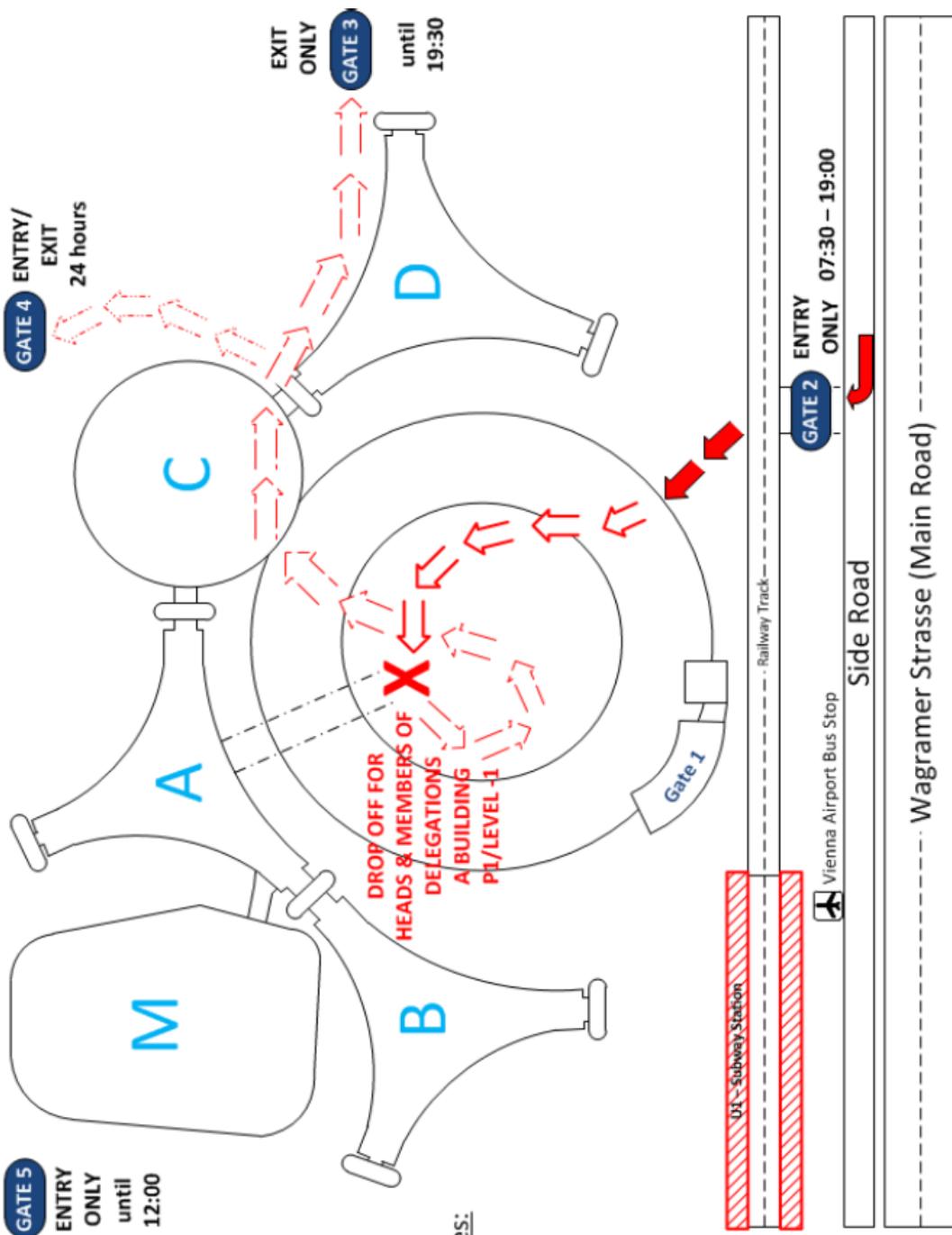
IAEA General Conference 2013 - OVERVIEW PLAN

Opening hours of Gates:

- Gate 1: 00:00 – 24:00
- Gate 2: 07:30 – 19:00
- Gate 3: 12:00 – 19:30
- Gate 4: 00:00 – 24:00
- Gate 5: 05:00 – 12:00



IAEA General Conference DELEGATIONS' ENTRY AND DROP OFF POINTS



GATE 5
 ENTRY ONLY until 12:00

GATE 4 ENTRY/EXIT 24 hours

EXIT ONLY **GATE 3** until 19:30

GATE 2 ENTRY ONLY 07:30 – 19:00

- Opening hours of Gates:
- Gate 1: 00:00 – 24:00
 - Gate 2: 07:30 – 19:00
 - Gate 3: 12:00 – 19:30
 - Gate 4: 00:00 – 24:00
 - Gate 5: 05:00 – 12:00

IAEA GENERAL CONFERENCE REGISTRATION AT GATE 1

